1. Que signifie l’abréviation LPD ?

Loi sur la Protection des Données

2. Que signifie l’abréviation OLPD et à quoi cela va-t-il servir ?

Ordonnance sur la Loi sur la Protection des Données

3. Quelle différence y a-t-il entre une « personne physique » et une « personne morale » ?

Personne physique est un être humain, personne morale est une entreprise.

4. Lister les données personnelles qualifiées de sensibles dans la LPD

Les opinions ou activités religieuses, philosophiques, politiques ou syndicales.

L’état de santé, la sphère intime ou l’appartenance à une race.

Les mesures d’aide sociale.

Les poursuites ou sanctions pénales et administratives

5. Expliquer ce que signifie « profilage à risque élevé »

Profilage auto sur les données personnelles, qui pourrait amener à une discrimination, droit de liberté

6. Que doit-on obligatoirement obtenir de l’utilisateur si l’on envisage de procéder à un « profilage » ?

Consentement explicite

7. A quoi va servir « le répertoire des activités de traitement des données » ?

Répertoire qui garantit, la transparence, le respect des lois

8. Comment régler la relation entre un « mandant » et un « sous-traitant » lors de la sous-traitance des données ?

Un contrat qui spécifie les obligations du sous-traitant

9. Que signifie les termes suivants : « Privacy-by-Design » et « Privacy-by-Default » ?

Design : La sécurité des données doit faire partie de la conception

Default : Seules les données nécessaires sont collectées

10. Dans la LPD quelles sont les « exigences en matière d’information » qui devront être fournie à la personne propriétaire des données personnelles ?

Des données lisibles

11. Qu’entend-on par « extension des obligations d’information » ?

Les données personnelles peuvent être partagées

12. Qu’est-ce-que le « droit de portabilité » des données personnelles ?

Le droit de déplacer ses données personnelles

13. Quelle sont les règles à observer lors d’un constat de « violation de la protection des données » ?

Informer les autorités et les personnes concernées

14. Quelles sont les sanctions prévues dans la LPD ?

Amendes jusqu’à 250k et sanction administrative